

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 18 DECEMBRE 2025

QUESTION ORALE relative à la grève des chauffeurs de car dans les transports scolaires

Exposé des motifs :

Après la grève perlée qui dure depuis plus d'un an chez le transporteur Keolis, ce sont désormais les conducteurs des cars scolaires et de lignes régulières de l'entreprise Transdev qui sont en grève tous les lundi matin.

Une situation qui touche un métier où le recrutement en raison des conditions de travail (essentiellement des temps partiels) et des faibles rémunérations est en tension permanente.

Conséquences : des lignes sont supprimées ou fortement réduites, obligeant certaines familles à trouver des solutions de secours pour accompagner les élèves à l'école.

Et à ce jour, aucune avancée n'est constatée dans les discussions.

La Région est l'autorité organisatrice des mobilités responsables des transports scolaires aux côtés de d'autres EPCI.

Le transport scolaire en Pays de la Loire, c'est un coût de 171 000 000€ pour 26 000 000€ de recettes. Régulièrement le coût pour les familles augmente et vous justifiez ces augmentations successives justement pour faire face aux charges que représentent les salaires des chauffeurs de car. Force est de constater que cela ne permet pas réellement de meilleurs salaires pour cette profession.

Par ailleurs, votre action se limite actuellement à dénoncer ces grèves et demander des indemnités aux transporteurs comme cela a été le cas pour la grève des chauffeurs de Kéolis.

Aussi, nous vous demandons, madame la Présidente :

- **Que comptez-vous faire pour faire face à cette situation structurelle et récurrente des mauvaises conditions notamment salariales des chauffeurs de car ?**
- **Envisagez-vous avec les autres EPCI, également organisatrice des mobilités de second rang, d'organiser des assises des transports scolaires et transports réguliers pour réfléchir à de nouvelles solutions de long terme ?**
- **Où en êtes-vous des expérimentations annoncées en 2022 pour faire face à la pénurie de chauffeurs : le soutien financier aux formations ou la communication auprès du grand public où en Loire-Atlantique, une expérimentation avec les communes a même été lancée pour proposer des postes complémentaires à celui de conducteur.**



Lucie Etonno

Conseillère régionale du groupe l'Écologie ensemble



Matthias Tavel

Conseiller régional du groupe l'Écologie ensemble